

**Appel à projets Santé Publique de la Ville de Brest
Année 2013**

**« Prévention et réduction des risques VIH/Sida
et Infections Sexuellement Transmissibles »**

Date limite de dépôt : 1er Juin 2013

Contexte

Aujourd'hui, en France, on compte près de 7 000 nouvelles infections par le VIH chaque année. Environ 29 000 personnes en sont infectées sans le savoir. Pour une personne sur cinq, le diagnostic est encore trop tardif, et pourtant le bénéfice d'une prise en charge précoce est bien démontré.

Sur le territoire brestois, le Collectif SIDA de Brest a pour objectif de fédérer des partenaires autour de la prévention et la réduction des risques VIH/Sida et Infections Sexuellement Transmissibles dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida et du Sidaction. Consciente qu'une multiplicité des actions de préventions ne peut que constituer une plus-value, la Ville de Brest souhaite soutenir d'autres actions dans ce domaine (Actions existantes ou nouvelles initiatives).

C'est dans ce cadre que l'unité de santé publique de la Ville met en œuvre des moyens matériels et financiers pour dynamiser les actions de sensibilisation, de prévention et d'information sur les IST et MST dont le VIH/SIDA. Ainsi parallèlement aux actions entreprises par le collectif SIDA, la Ville de Brest souhaite encourager et soutenir les initiatives concrètes menées en direction des populations présentant des risques spécifiques.

1- Conditions d'éligibilité

Cet appel à projet concerne les associations à but non lucratif, les groupes ou particuliers présentant un projet supporté par une association ou une structure locale. En cas de projet collectif, une association sera désignée par ses partenaires comme porteur du projet.

Le champ d'intervention de l'appel à projets couvre la prévention et la réduction des risques en matière de VIH / Sida et d'Infections Sexuellement Transmissibles en direction des populations présentant des comportements à risques.

Les projets susceptibles d'être soutenu devront répondre à certains critères:

- Une réelle volonté de collaboration avec des partenaires,
- La volonté de mettre le public visé au cœur du projet,
- Une démarche répondant à un constat ou un diagnostic.

2- Modalités de soutien

Le soutien de la ville de Brest pourra être sous la forme :

- d'une subvention
- d'une mise à disposition de matériels ou d'outils divers
- d'un accompagnement à la mise en œuvre

La nature et le montant des aides attribuées aux projets seront fixés par un jury, en tenant compte de l'enveloppe générale affectée à cet appel à projets, de l'appréciation des besoins liés au projet et de la cohérence du budget présenté par le(s) porteur(s).

Si le porteur de projet prend contact avec l'Unité Santé Publique (située 16 Rue Alexandre Ribot ou au 02 98 00 84 80) en amont de la date de clôture, il pourra s'il le souhaite, être accompagné dans l'écriture et la formalisation de son dossier de candidature.

3- Modes de sélection des projets

Le jury de l'appel à projets sera présidé par l'élue à la Ville de Brest en charge de la Santé Publique et composé de personnes qualifiées des services de la Ville et des partenaires.

Les candidats à l'appel à projet seront reçus ensemble lors d'un temps de partage sur la thématique « Prévention et réduction des risques VIH/Sida et Infections Sexuellement Transmissibles ». Ce temps sera l'occasion d'une présentation des projets afin d'apporter un éclairage au jury et d'un temps d'échange entre le jury et tous les porteurs de projets pour enrichir et développer les initiatives proposées.

4- Modalités de réponse à l'appel à projets

Un dossier de réponse à l'appel à projet est à disponible sur ... (Dossier à télécharger ici) et à envoyer avant le 1er juin 2013 par courriel à :

sante-publique@mairie-brest.fr

Ou par voie postale au :

Service Action Sanitaire et Santé
Unité Santé Publique
Appel à projets IST-VIH SIDA
16 Rue Alexandre Ribot
29200 Brest

Il comprend :

- Une présentation du porteur du projet
- l'intitulé du projet

-un descriptif du projet en quelques lignes ainsi que les objectifs du projet, les publics visés et les étapes éventuelles

- Les partenaires éventuels du projet
- Un budget prévisionnel de l'action avec le montant du soutien demandé
- le calendrier prévisionnel du projet

5- Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : 15 Avril 2013
- Clôture de l'appel à projets : 1er juin 2013
- Présentation du projet aux membres du jury : mi-juin
- Résultats du jury communiqués par mail aux porteurs de projets : fin juin